



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 27 juin 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP produits cosmétiques et d'hygiène

dont la formation est accessible aux salarié-e-s de la Branche de la pharmacie d'officine non habilité-e-s à délivrer le médicament au public,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **PARIS (75)** à :

BAI Guelassou, Anita
BENSABEUR Imane [avec les félicitations du jury]
CLEMENT Lucie [avec les félicitations du jury]
DA SILVA Maria Lurdes
DANGLADES Anabelle
DITOMENE MUSUNDA Djemelas
EL FEKIH Asma
FERRIGNO Elodie
JULIENNE Linda
LA CORTE Nathalie
LUNCHEVA Daniela [avec les félicitations du jury]

Fait à Paris, le 27 juin 2019
Le président du jury,


Daniel BURLET



Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.

Toute correspondance à l'intention de la CPNEFP doit être adressée au secrétaire
Secrétariat : Michel Le Diréach – 12 avenue Favrel et Lincy 56000 VANNES
michel.le-direach@cpnefp-pharmacie.org